



AUCE1401 L'architecture et la ville 1

[15h] 2 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Christian Gilot
Langue d'enseignement : français
Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de :

Comprendre les éléments constitutifs de l'architecture de la ville, leurs articulations et significations,
 Identifier les concepts propres à l'analyse morphologique de la ville, et mesurer leur pertinence dans l'élaboration de projets,
 Connaître les moments et les structures majeures de l'espace urbain et de ses rapports au territoire.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Après avoir situé les convergences entre connaissances historiques, méthodes d'analyses spatiales et pratiques de projets, l'enseignement passera en revue, de manière structurée, les grandes catégories des textures urbaines et d'articulations possibles entre tissus et monuments.

Les notions de permanence et d'épaisseurs historiques seront questionnées. Comment la ville se reconstruit-elle sur elle-même ? Comment s'opèrent les transformations qui conduisent, par exemple, à ce que les formes de murailles subsistent dans la continuité de boulevards ?

Les positions spécifiques des différentes époques seront identifiées, et leur contribution à l'élaboration des structures urbaines seront analysées dans des exemples significatifs. A Paris, Bruxelles, Florence ou Rome, quand, comment et où installe-t-on un hôtel de ville, une galerie vitrée, un parc ou un cimetière, un canal, une gare et des usines ? Ces questions verront se croiser l'histoire des arts et celle des techniques pour fonder une connaissance des structures spatiales de la ville et du territoire.

Résumé : Contenu et Méthodes

à suivre

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

/

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARCH12BA	Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	(2 crédits)	
ARCH13BA	Troisième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	(2 crédits)	Obligatoire
FSA13BA	Troisième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	(2 crédits)	